



DÉCAFAÇADES

NETTOYANT - DÉCAPANT ALCALIN CHLORÉ SPÉCIAL FAÇADES

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide

Densité : 1,13 +/- 0,03

Odeur : chlorée

Couleur : jaune

pH : 13,5 +/- 0,5

Point éclair : sans



PROPRIÉTÉS

DÉCAFAÇADES est un puissant détergent-décapant qui est particulièrement actif sur les mousses, lichens présents sur les bâtiments. La rénovation est complète et durable, elle redonne un aspect neuf aux éléments traités.

Avantages : sa formule synergisée exempte de composés acides permet d'obtenir un résultat rapide. **DÉCAFAÇADES** agit en profondeur de manière curative et préventive. Aucune dégradation du support.

Domaines d'utilisation : **DÉCAFAÇADES** est utilisé pour tous les bâtiments agriculteurs/viticulteurs : sur les façades des murs en ciment, crépis peints ou non peints, etc..., les toitures : tuiles, fibro-ciments, éverites, etc..., les ateliers municipaux et entreprises de monuments funéraires : sur les pierres : tombales, ponts, ouvrages d'art, pavés auto-bloquants, etc...

Utilisation de DÉCAFAÇADES suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSEMENT	MODE D'EMPLOI
Nettoyage et décapage de surfaces avec mousses ou lichens.	Pur ou dilué à 50 % dans de l'eau.	Effectuer une pulvérisation jusqu'à saturation de bas en haut sur le support à traiter. Celui-ci devra être sec de préférence. Laisser agir 15 à 30 minutes puis effectuer un rinçage au jet d'eau. Nota : en fonction de l'état de la contamination, un 2 ^{ème} traitement peut être nécessaire. Compte-tenu de la forte activité de DÉCAFAÇADES , éviter toute projection sur les matériaux galvanisés, en aluminium anodisé (vérandas, etc...), gouttières ainsi que tout autre type d'alliage léger.

D.A.C.D.

Partenaire · Chimie · Environnement



Biodégradabilité : l'agent de surface présent dans la formulation est conforme au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %. Étant donné le caractère basique du produit, avant rejet les effluents doivent être neutralisés à pH compris entre 6 et 8 à l'aide d'agents acides. Une fois cette opération effectuée, les effluents ne présentent pas de danger significatif pour les stations d'épuration et l'environnement. Utiliser des gants et des lunettes de protection. Ne jamais remettre du produit pur non utilisé dans le conditionnement d'origine.

Recommandations : utiliser des gants, lunettes de protection et un vêtement imperméable. Conservation : 6 mois en emballage d'origine, dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs à une température comprise entre 10°C et 30°C. Ne pas rejeter dans les égouts ou milieux naturels à l'état pur.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.